



PNEUS USES CONTROLE POLICE OBLIGATION DE REPARATION IMMEDIATE ??

Par **gwen64**, le **27/05/2011** à **17:59**

Bonjour

Lors d'un contrôle, les policiers en lisant le relevé de CONTROLE TECHNIQUE nous ont mis une amende à cause du mauvais état des pneus.

Je précise il n'ont relevé l'état des pneus qu'à la lecture du Contrôle Technique.

Est ce légal ?

Peuvent ils nous imposer un délai (3 jours) pour changer les pneus ?

Merci à celles et ceux qui répondront.

Par **razor2**, le **27/05/2011** à **19:18**

Bonjour, le PV faisant foi jusqu'à preuve du contraire, il vous sera difficile de contester...J'imagine que les pneus montés sur la voiture, étaient bien ceux indiqués comme étant usés sur le CT...

Cela dit, pourquoi leur avoir montré le rapport du CT, qui n'est en rien une pièce que vous devez posséder avec vous et montrer aux agents...